

# PICARDIE NATURE

Supplément au N° 67

**Bilan moral**

**Rapport  
d'activités**

**Rapport  
financier**

**Le conseil  
d'administration  
pour 1995**

**Calendrier des  
prochaines  
sorties**

## *SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE*





# PICARDIE NATURE

revue trimestrielle  
publiée par PicardieNature,  
association sans but lucratif (loi 1901)

affiliée à France Nature Environnement  
agrée par les ministères  
de l'Environnement et  
de l'Équipement

siège social :  
14, place Vogel Amiens

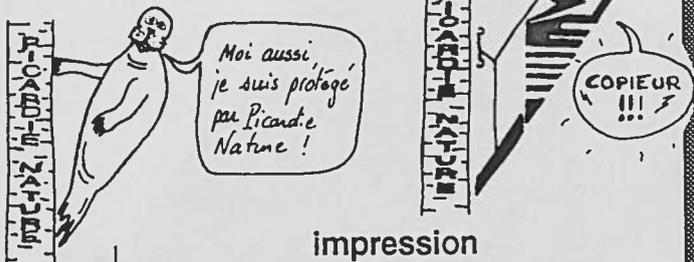
adresse postale  
BP 835  
80008 AMIENS Cédex 1

tel 22 97 97 87 - fax 22 92 08 72



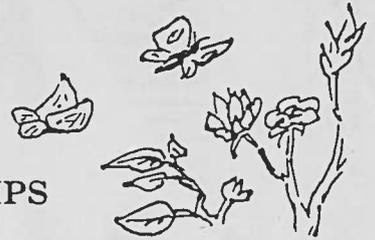
**directeur de publication**  
Patrick THIERY

**dactylographie**  
Laurence TELLIER  
et Richard MONNEHAY  
Eliane JOSUAN



impression  
Copie-Self-Amiens

supplément au n°67



## PRINTEMPS

Dans le ciel d'un bleu un peu pâle  
Des nuages jouent à saute mouton  
Bien que l'heure soit encore matinale  
Le soleil diffuse déjà ses rayons

Sur une branche de bois mort  
Un oiseau se balance heureux il chante  
Réveillant une pâquerette qui dormait encore  
Je m'excuse, dit-il, vous êtes charmante

Timidement elle relève un peu la tête  
Etire longuement ses pétales immaculés  
Ecoute distraitement la chansonnette  
Puis gourmande boit une goutte de rosée

Un champignon ouvre son ombrelle  
Des fourmis partent faire des emplettes  
Une araignée tisse un piège en dentelle  
Rêvant déjà à une mouche grassouillette

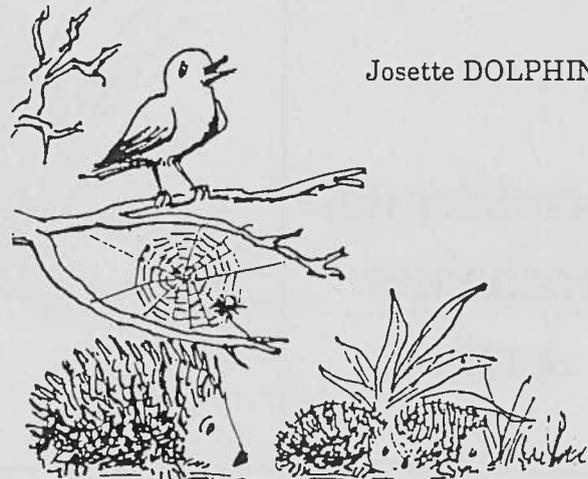
Une famille hérisson les piquants en bataille  
Chemine tranquille le nez en l'air  
Elle croise des chenilles qui se chamaillent  
Pour rassembler les dernières retardataires

Des bourgeons effrontés à peine entrouverts  
Font les yeux doux aux petits papillons  
L'air est tiède juste une brise légère  
Fait frissonner les verts chatons

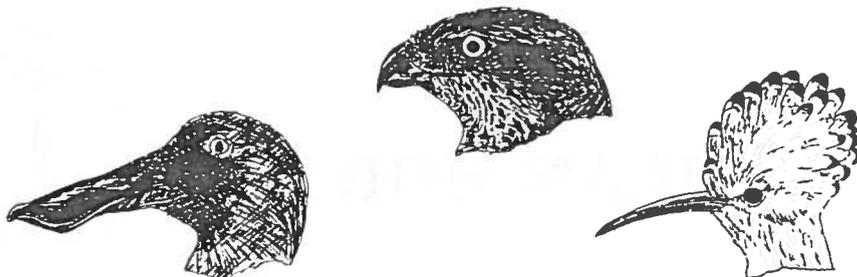
Il y a des odeurs, des parfums enivrants  
Des bruits, des murmures pas ordinaires  
La nature est comme la Belle au bois dormant  
Réveillée par un prince imaginaire

Le responsable de ce miracle  
Ne le cherchez pas plus longtemps  
Celui qui nous offre ce spectacle  
C'est ce coquin de printemps.

Josette DOLPHIN



# Editorial



*La 25<sup>e</sup> Assemblée Générale annuelle de notre association s'est déroulée en présence de M. ZULBERTI, récemment nommé Directeur Régional de l'Environnement, de Mme GRIFFOIN, Adjointe au Maire d'AMIENS, de M. MOULARDE, Conseiller Général et de Robert MALLET.*

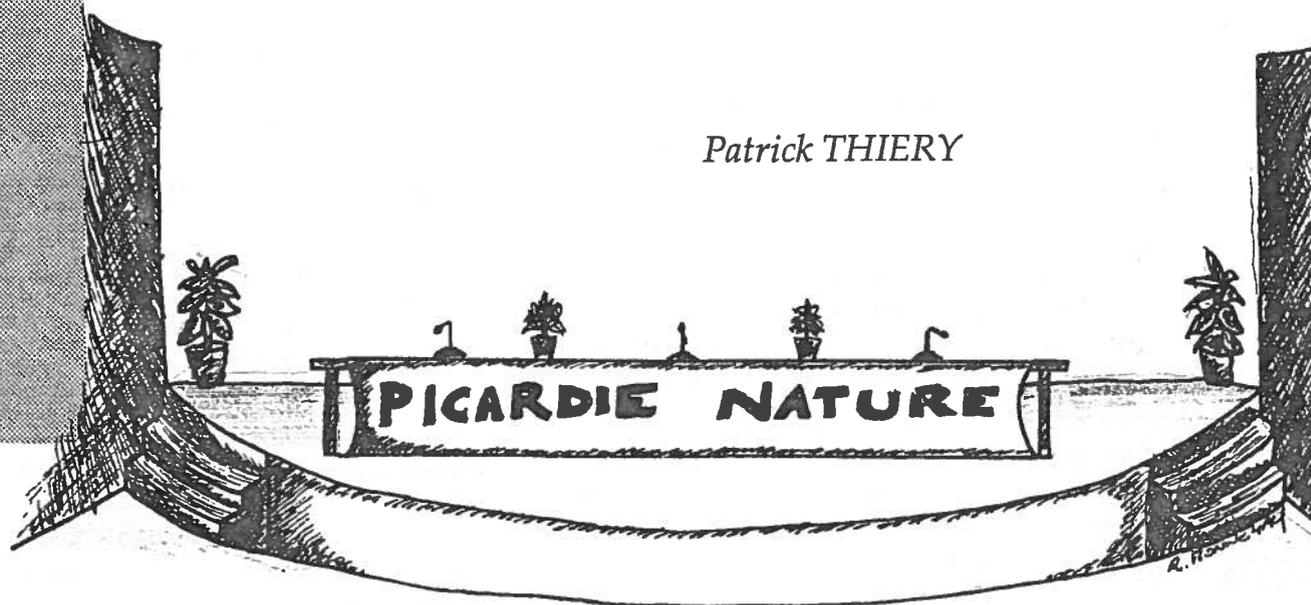
*Vous avez été environ 90 personnes à assister à la projection d'un superbe film sur la Loutre puis à la présentation des différents bilans.*

*Si notre action s'inscrit dans la continuité, le fonctionnement de notre association doit évoluer pour s'adapter à de nouvelles contraintes. Pour réussir un tournant après un quart de siècle d'existence, le Conseil d'Administration va mener dans les prochains mois une réflexion sur les différentes façons d'agir pour la nature, de mobiliser les compétences et d'activer le militantisme associatif.*

*Enfin, un évènement est survenu il y a quelques semaines. Jean-Marie THIERY quitte ses fonctions de Président après 13 années passées à ce poste. Dégagé de ces responsabilités et de certaines contraintes, il continuera avec la même motivation à s'occuper de 2 actions qu'il mène depuis longtemps : le centre de soins et les actions en justice.*

*Le Conseil d'Administration a élu Laurent GAVORY 3<sup>e</sup> Président de notre association.*

Patrick THIERY



# BILAN MORAL

Notre association a 25 ans. L'an prochain, nous fêterons ses 25 années d'activité.

En effet, c'est le 4 Mars 1970 qu'était créé le GEPOP (Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Picardie) dont les activités étaient axées essentiellement sur l'étude et la protection des oiseaux.

Le 4 Février 1978, tout en conservant le même sigle, elle devenait Groupe Environnement Protection Ornithologie en Picardie. Les oiseaux n'étaient plus notre unique préoccupation. Notre champ d'action s'élargissait à la protection des milieux naturels et aux atteintes à l'environnement, ce qui entraînait ipso facto une charge de travail plus importante.

Le 20 Décembre 1987, le GEPOP était agréé au titre de l'article 40 de la loi du 10 Juillet 1976 et le 9 Mars 1988 il l'était au titre de l'article L160-1 du Code de l'urbanisme. Ces deux agréments nous conféraient des possibilités d'action nouvelles en Justice et dans les Commissions chargées d'assister les instances de l'Etat, ce qui impliquait bien entendu une contribution bénévole plus importante et aussi des dépenses accrues.

Enfin, le 24 Mars 1991, le GEPOP devenait PICARDIE NATURE. Ce changement de nom a sans doute contribué à mieux faire connaître notre association auprès du grand public. En effet, la compréhension d'un sigle est souvent plus difficile que celle d'un nom en clair et à cet égard, «Picardie Nature» est un nom très parlant, trop même parfois car nous sommes souvent considérés comme un service public auquel tout un chacun peut faire appel, 7 jours par semaine, par lettre, par téléphone, pour demander des renseignements (parfois d'ordre touristique) signaler des oiseaux ou des Phoques que l'on croit être en difficulté ou ce que l'on pense être une infraction à la loi sur la protection de la Nature. Tout ceci représente beaucoup de temps passé, d'énergie dépensée en recherche de documents, en explications, en courrier envoyé.



Depuis de nombreuses années, Picardie Nature a prouvé ses compétences en matière de protection du patrimoine naturel. Ceci ne s'est pas fait par miracle mais par un long travail de recherche et d'apprentissage dans des domaines très variés : biologie des oiseaux, des mammifères marins, botanique, procédures judiciaires et administratives, législation... Nous sommes tour à tour écologues, menuisiers, conférenciers, agence de renseignements, peintres, informaticiens, journalistes, infirmiers, avocats, comptables, photographes... Pardonnez-moi si j'en ai oublié.

Cela signifie aussi que nous réalisons de substantielles économies en ne faisant pas appel à ces spécialistes, car si on évalue financièrement ce bénévolat, on arrive à des sommes importantes. Nous effectuons en quelque sorte, et volontairement ! un TIG (Travail d'Intérêt Général). Je remercie à cette occasion tous les membres, et en particulier les administrateurs qui oeuvrent pour une meilleure connaissance et une meilleure protection du patrimoine naturel.

Mais notre potentiel d'énergie et de temps libre est limité, nous ne pouvons être partout à la fois. Les atteintes au patrimoine naturel sont multiples et variées et nous sommes obligés de faire des choix, ce que le public ne comprend pas toujours.

Certaines de nos activités n'entraînent que des dépenses modérées du fait qu'elles ne nécessitent qu'un matériel peu coûteux et reposent surtout sur le bénévolat :

- Etude de la mortalité des oiseaux sur la côte picarde ;
- Participation à différentes manifestations culturelles ;
- Réunions de commissions ;
- Animations dans les écoles ;
- Fabrication de nichoirs et de mangeoires ;
- Sauvetage des jeunes Busards ;
- Soins aux oiseaux sauvages blessés ou mazoutés
- Tenue de la table de presse ;
- Sorties d'initiation à l'ornithologie ;
- Actions devant les juridictions administratives et pénales.

- Tenue de la table de presse ;
- Sorties d'initiation à l'ornithologie ;
- Actions devant les juridictions administratives et pénales.

D'autres nécessitent un matériel important et l'emploi d'un salarié :

- Surveillance estivale de la colonie de Phoques veaux-marins de la Baie de Somme ;
- Suivi et surveillance des femelles gestantes et de leurs jeunes ;
- Eloignement des Phoques lors de la destruction par explosion des munitions de guerre en Baie de Somme (A. WILLIAM).

Certes, le Ministère de l'Environnement, le Conseil régional de Picardie, le Conseil Général de la Somme nous aident financièrement à réaliser ces opérations coûteuses, je les en remercie. Je remercie aussi d'autres organismes qui nous viennent en aide, le WWF...

Malheureusement, ces subventions n'arrivent pas à couvrir tous les frais engagés pour ces opérations nécessaires et effectuées régulièrement chaque année.

Je remercie aussi la Municipalité d'Amiens qui, en mettant à notre disposition les locaux spacieux et fonctionnels de la Maison des Sciences et de la Nature place Vogel, nous offre des possibilités de bien travailler, meilleures que celles que nous avions il y a quelques années quand nous étions rue Otave Tierce. Nous pouvons maintenant employer plusieurs personnes sous Contrat Emploi Solidarité et accueillir un objecteur de conscience dans des conditions décentes.

Pour des opérations d'intérêt général menées par des associations de protection de la nature et ayant pour but la sauvegarde du patrimoine naturel, qui est un bien public, il me semble normal que ces associations soient aidées financièrement afin de réaliser ces opérations dans de bonnes conditions sans mettre en difficulté leur trésorerie, c'est-à-dire que les charges financières supportées par ces associations soient réduites au minimum. Je suis certain qu'un bon nombre de dépenses engagées par les Pouvoirs publics pourraient être diminuées et les sommes ainsi économisées consacrées à la protection de la

nature. Protéger la nature, c'est travailler pour l'avenir.

Mais je suis assez pessimiste quand je vois, par exemple que le Ministère de l'Environnement reconnaît nous devoir la somme de 10000 F, somme avancée par Picardie Nature pour l'accueil de notre objecteur de conscience et que le même Ministère vient de nous annoncer que, dorénavant, les associations accueillant des objecteurs de conscience devraient avoir les moyens d'avancer une somme de 50 000 F !

Alors, comment devons nous envisager l'avenir ?

- Devons-nous réduire nos activités ?
- Devons-nous augmenter les cotisations ?
- Devons-nous chercher des partenaires privés ?

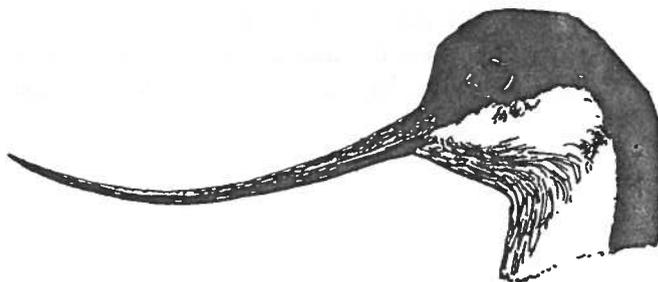
Je vous avouerai qu'aucune de ces solutions ne me satisfait pleinement.

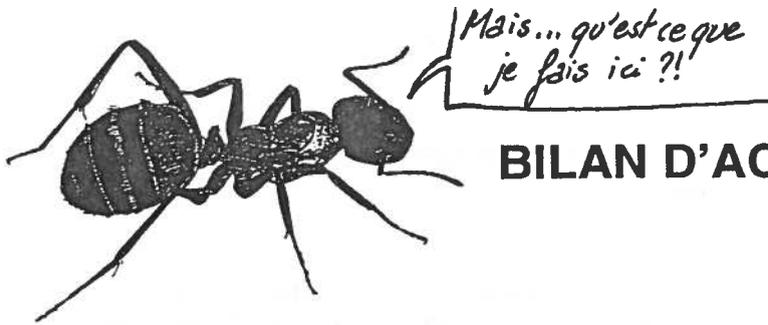
C'est pourquoi, je vous demande d'être bien persuadés, et surtout de faire savoir autour de vous, que la protection du patrimoine naturel est devenue une nécessité, que les Pouvoirs publics doivent s'en préoccuper très sérieusement et accroître leur aide aux associations qui, comme Picardie Nature, travaillent de manière totalement désintéressée pour essayer de sauver ce qui peut encore l'être de la faune et de la flore sauvage afin que nos descendants puissent, à leur tour, en profiter.

Je vous demande aussi d'agrandir notre famille, de convaincre votre entourage de nous rejoindre, de trouver de nouveaux adhérents car, plus nous serons nombreux, mieux nous serons écoutés et compris.

Je vous en remercie à l'avance.

Jean Marie THIERY





## BILAN D'ACTIVITES 1994

Dresser le bilan des activités menées par l'Association en 1994 n'est pas chose aisée tant celles-ci ont été nombreuses et variées. Nous les avons réunies dans 5 grands domaines d'intervention :

- Participation à des réunions, dans des commissions et démarches administratives
- Recours devant les juridictions administratives et pénales
- Animations
- Contrats d'études
- Actions de terrain pour la protection d'espèces.

### I - PARTICIPATION A DES REUNIONS, DANS DES COMMISSIONS, ET DIFFERENTES DEMAR- CHES ADMINISTRATIVES

1°) Notre intervention dans des commissions permanentes

Depuis plusieurs années déjà, PICARDIE NATURE est représentée dans différentes commissions départementales, essentiellement le Département de la Somme, présidées par le Préfet :

- la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage : Xavier COMMECY pour la Somme et Joël MORENIAUX pour l'Aisne,
- la Commission Départementale des sites : Patrick THIERY,
- la Commission Départementale d'hygiène : Chantal PEGUET,
- la Commission Départementale de remembrement : Gérard BAUDRY,
- la Commission Départementale des carrières : Laurent GAVORY,
- le Comité Consultatif de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme : Laurent GAVORY.

Ces commissions sont l'occasion pour nous d'exprimer notre point de vue, mais ne nous leurrions pas, il y est souvent difficile de convaincre parce que les positions que nous défendons sont souvent considérées comme marginales car parfois en contradiction avec des intérêts particuliers ou locaux.

Notre participation à ces commissions est néanmoins utile parce qu'elle nous permet d'être informés d'un certain nombre de projets et de connaître la position des autres interlocuteurs au cours du débat.

Notre présence y est aussi une reconnaissance de l'Association.

2°) Participation à des réunions pour des projets précis

Ce fut le cas en 1994 pour le comité de suivi A16, section Amiens-Boulogne (sujet abordé en a-parté) où Gérard BAUDRY et Laurent GAVORY ont participé aux réunions concernant l'opération de réhabilitation des étangs de la Haute-Somme, le projet de Canal à grand gabarit et la mise en place de mesures agri-environnementales.

Laurent GAVORY et Xavier COMMECY ont également participé à l'élaboration du plan départemental de l'Environnement lancé par le Conseil Général de la Somme (lire PN n° 66).

Jean-Marie THIERY a participé aux réunions pour l'élaboration du plan départemental d'élimination des déchets dans le département de la Somme. Ces deux plans entreront en vigueur cette année.

3°) Les autres démarches administratives

Elles se résument pour l'essentiel à notre participation aux enquêtes d'utilité publique.

Laurent GAVORY suit de très près les projets soumis à enquête publique qui présentent un impact sur les milieux naturels, en particulier les autorisations préfectorales d'exploitation de carrière dans les vallées humides. Ce travail est fastidieux. Il consiste en une lecture des publications légales, une lecture des dossiers d'étude d'impact et la rédaction d'un avis motivé transmis au Commissaire-enquêteur dans les délais de l'enquête publique (souvent un mois)

## II- LES RECOURS DEVANT LES JURIDICTIONS PENALES ET ADMINISTRATIVES

Régulièrement, vous lisez dans la revue de l'Association des jugements concernant des infractions à la législation sur les espèces protégées. Ces affaires sont suivies depuis plusieurs années par Jean-Marie THIERY.

En 1994, deux types d'infractions ont été traitées, pour lesquelles notre Association s'est constituée partie civile :

- 7 affaires de destruction d'espèces protégées,
- 2 affaires de naturalisation d'espèces protégées.

Nos interventions à l'audience sont généralement bien accueillies et les tribunaux reconnaissent généralement le bien fondé de notre action et nous attribuent presque à chaque fois des dommages et intérêts.

A signaler deux points intéressants :

- nous demandons souvent 1 F de dommages et intérêts par adhérent et obtenons 500 F. Cette démarche, justifiée, semble nous réussir et doit tous nous inciter à augmenter le nombre d'adhérents.

- dans l'affaire du Phoque tué dans l'estuaire de la Slakke (Pas-de-Calais), notre constitution de partie civile a été reconnue recevable alors que statutairement, nous n'intervenons qu'en PICARDIE.

Mais il y a aussi des ratés, en particulier, lorsque nous nous attaquons à plus gros.

- La décharge de CAYEUX-SUR-MER : l'affaire avait été classée sans suite au motif qu'elle aurait été résorbée.

- Quant à la décharge du CROTOY, aucune avancée sur le plan pénal et sur le plan administratif ou un petit espoir de voir cette décharge disparaître. En effet, le Préfet a pris récemment un arrêté demandant au Maire d'enlever les déchets non inertes.

En ce qui concerne les recours devant la juridiction administrative, nous avons eu à traiter deux types d'affaires :

- les actions contre ce que nous appelons les excès de la chasse, elles sont abordées dans le rapport de Xavier COMMECY ;
- les recours contre les arrêtés préfectoraux autorisant l'exploitation de carrières dans des zones humides.

Une seule affaire traitée en 1994, mais de taille, concernant la vallées inondable de l'Oise, à TRAVECY.

Un dossier important par la nature du site concerné, une prairie humide d'intérêt faunistique international en raison de la présence d'une espèce en forte régression, le Râle des genêts.

Un dossier important également parce que nous nous sommes attaqués à une filiale de la multinationale REDLAND.

Il faut savoir qu'une bonne partie des extractions de granulats qui dégradent la vallée de l'Oise sert à construire des immeubles en béton à PARIS.

Dans cette affaire, nous avons obtenu l'annulation de l'autorisation préfectorale.

Quelle est pour nous la finalité de ces interventions en justice ?

Ces actions ne sont pas pour nous une fin en soi, mais un moyen d'action pour la préservation d'espaces naturels et la protection d'espèces animales et végétales menacées.

En ce qui concerne les recours contre les décisions préfectorales, les jugements du Tribunal Administratif ont valeur de jurisprudence et rappellent à l'Administration qu'elle doit mieux faire son travail en respectant la législation et faire coïncider son discours environne-mentaliste avec ses décisions. Comme tout le monde, l'Etat est tenu de respecter la loi.

### III - LES ANIMATIONS

Outre les sorties mensuelles que nous organisons, cet été Cédric LOUVET a renouvelé les sorties de découverte de la nature sur la Côte Picarde. Cédric est d'ailleurs intervenu dans l'émission «Evasion» diffusée chaque samedi sur le réseau national de France3. Ces animations ont été réalisées avec le soutien financier de la DIREN.

Un certain nombre d'expositions et de stands ont été réalisés sous la direction de Josette DOLPHIN :

- le 8 Mai à la ferme d'Antan à CREUSE,
- les 28 et 29 Mai à l'Espace 1901,
- du 6 au 11 Juin, à l'occasion des journées de l'environnement, nous avons installé notre exposition sur les Phoques dans la galerie marchande de l'hypermarché Mammouth à AMIENS.
- du 9 au 14 Juillet et du 16 au 28 Août, comme l'an passé, Josette et Pierre DOLPHIN ont tenu l'exposition Phoque, dans le bâtiment de l'Université de Picardie à SAINT-VALERY-SUR-SOMME.

Enfin, Alain WILLIAM et Cécile WALLIS ont tenu un stand lors du festival du film animalier à MENIGOUTE.

Au total, plus de 3500 visiteurs avec des résultats encourageants souvent, mais parfois aussi un peu décevants. Chaque stand tenu est l'occasion de présenter au public nos activités, il permet également des rentrées d'argent par la vente de nos produits.

### IV - LES CONTRATS D'ETUDES

PICARDIE NATURE intervient comme prestataire de service pour la réalisation d'inventaires faunistiques dans le cadre d'études d'impact.

En 1994, nous avons réalisé des inventaires faunistiques pour :

- un projet de réaménagement à visée ornithologique d'une extraction de galets à CAYEUX-SUR-MER ;
- un projet de carrière à BOUTTENCOURT, en vallée de la Bresle ;
- le passage d'un gazoduc dans l'Est du département de la Somme ;
- la construction de bassins de décantation d'une sucrerie à ROYE, dans le Santerre ;
- l'opération de curage des étangs de la Haute-Somme ;
- et l'inventaire avifaunistique des terrains du Conservatoire du Littoral. Ces deux dernières opérations sont encore en cours.

Chaque décision engageant l'Association dans des projets susceptibles d'être contestés, est prise après mûre réflexion.

Pour des raisons déontologiques, nous ne participons pas à des projets susceptibles d'avoir, à priori, un impact négatif sur les milieux naturels.

### V - LES ACTIONS MILITANTES DE PROTECTION D'ESPECES MENACEES

Nous avons regroupé là, les actions de terrain pour l'essentiel :

- l'étude et la protection de la colonie de Phoques en Baie de Somme (cf rapport de Philippe THIERY et Alain WILLIAM) ;
- les actions contre les excès de la chasse (cf rapport de Xavier COMMECY).



Patrick THIERY

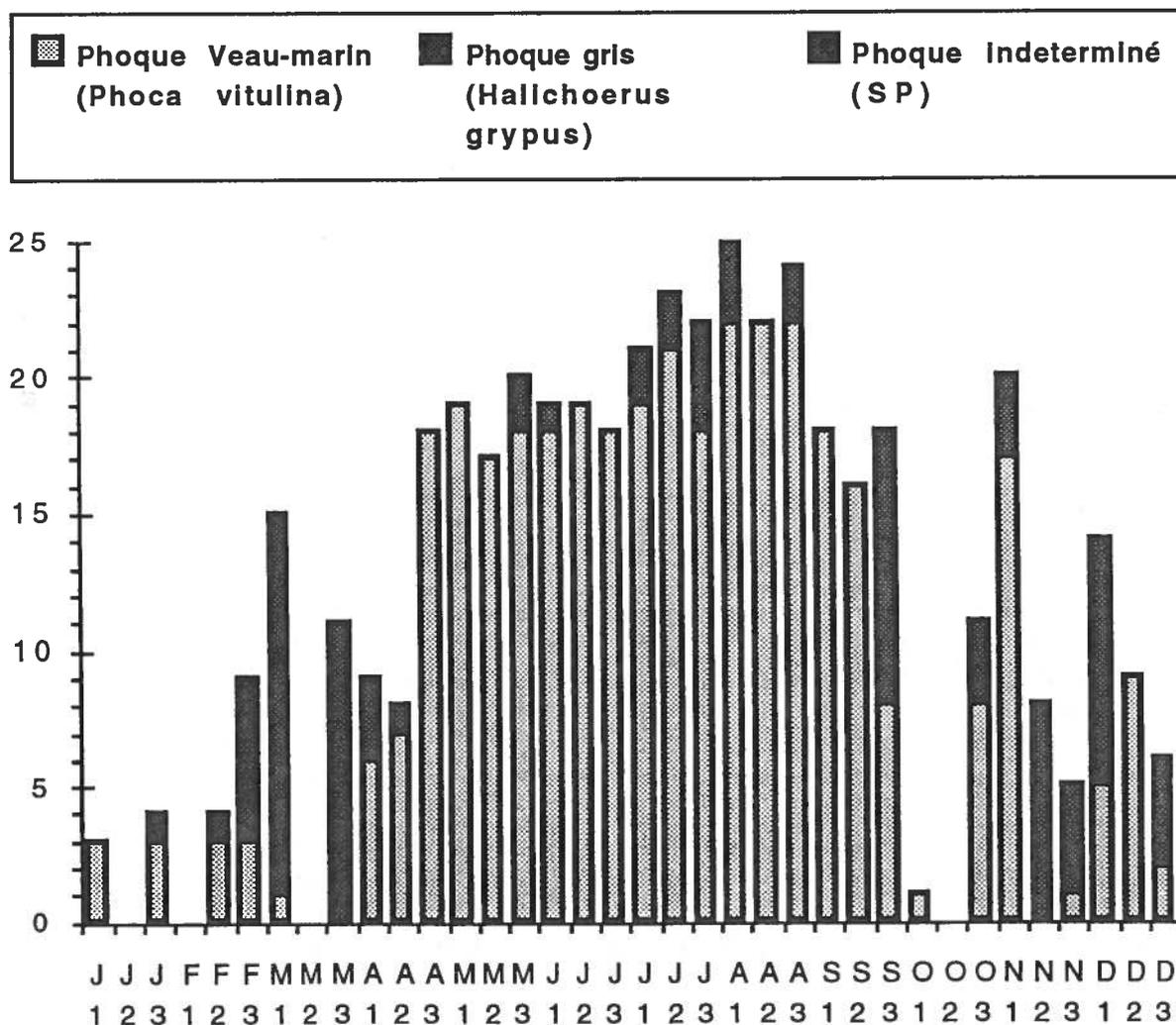
## BILAN DU PROGRAMME 1994 D'ETUDE ET DE PROTECTION DES PHOQUES DE LA BAIE DE SOMME

Sur 12 actions prévues initialement, seulement 10 ont pu être menées à terme. Ceci pour des raisons budgétaires. En effet, la réalisation du livret de présentation de l'exposition et la conception d'un programme pédagogique n'ont pas trouvé la totalité du financement nécessaire.

Le programme "Phoque" de 1994 comprenait donc :

### - Le suivi régulier de la colonie

Des recensements ont eu lieu 2 à 3 fois par mois. La **figure 1** présente les maxima observés par décade



Le début de l'année a été marqué par la fréquentation de quatre Phoques dans le port de Saint-Valéry. L'un d'entre eux était déjà connu puisqu'il s'agissait de Gamma qui passait là son quatrième hiver. Des trois autres, on peut affirmer que deux d'entre eux n'avaient jamais été vus en Baie de Somme tant leur pelage était caractéristique. Les conditions exceptionnelles d'observations permettaient la photo-identification. Ainsi, T-Zéro, Le Masqué et Saturne ont pu être suivis plusieurs mois où ils ont été identifiés respectivement 37, 49 et 70 fois.

On retiendra un maxima de 25 Phoques en Baie de Somme. Y sont inclus trois Phoques gris, 2 jeunes nés en Juillet, 2 des 3 jeunes relâchés en Avril, dans le cadre d'un soutien de population. Cette évolution avec un taux d'accroissement de 1,75 soit 75 % est encourageante.

Mais il faut savoir que cette évolution n'est pas liée à la reproduction au sein du groupe puisque les deux jeunes nés en 1993 avaient été séparés accidentellement de leur mère et avaient dû être confiés à la crèche pour Phoques de Pieterburen (NL).

Cette augmentation d'effectifs est liée à une immigration. Parmi les nouveaux venus, on peut citer : 1 Phoque gris ; Masqué et Saturne; 2 jeunes Phoques nés en 1993 portant une marque orange d'origine hollandaise, l'un d'entre eux ayant été appelé Clandestin ; les deux Phoques du programme de soutien de population qui se sont fixés dans le groupe des autochtones sont Gilles et Rémy .

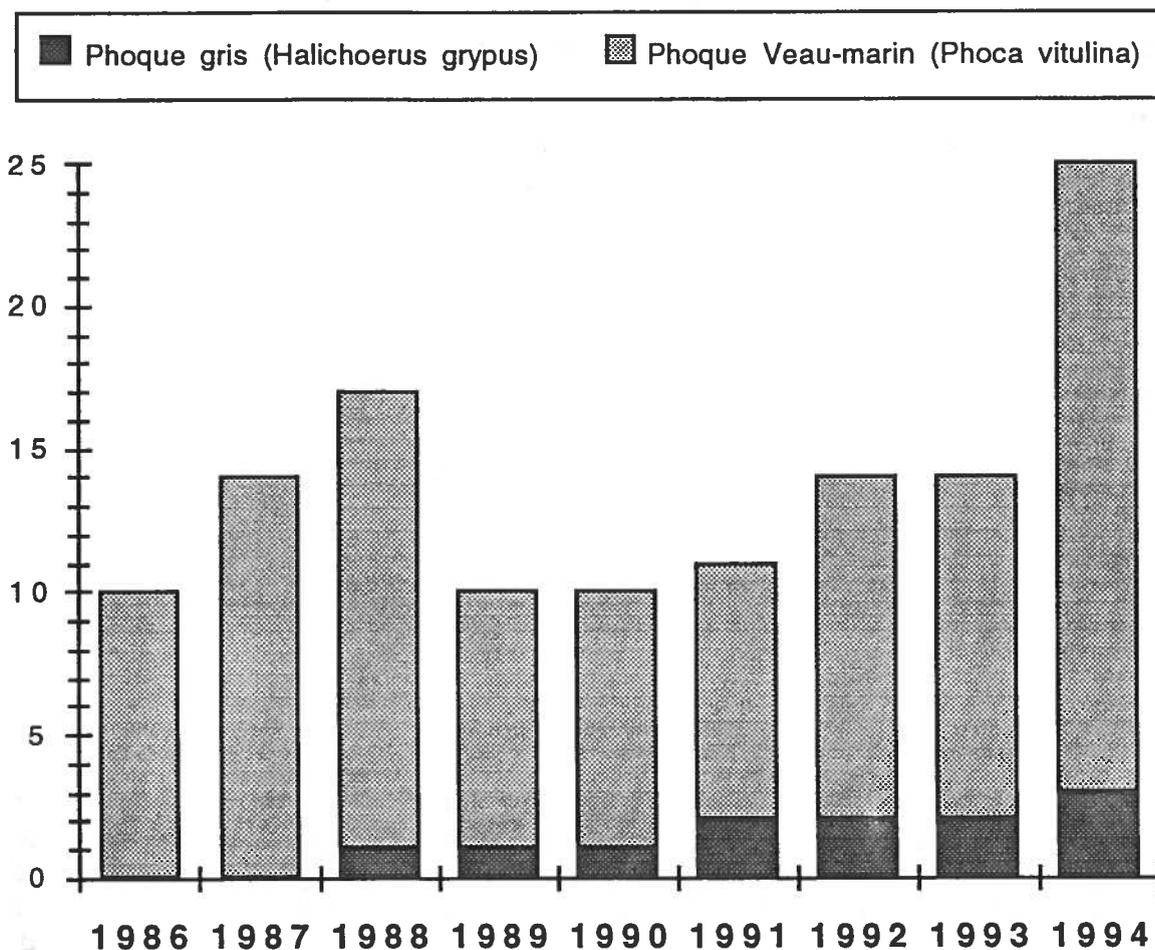
On peut déplorer la mortalité de 3 individus sur nos côtes :

- un Phoque veau-marin trouvé le 5 Juin en Baie de Canche et confié par Gilbert TERRASSE (Groupe Ornithologique Nord). L'origine de la mort est restée inconnue ;

- un Phoque veau-marin trouvé le 10 Juin en Baie de Somme sur la plage de la Molière. L'autopsie a orienté l'origine de la mort vers la noyade.

- un Phoque trouvé le 3 Décembre en Baie de Somme près du Hourdel. Il s'agissait de la jeune femelle Clandestin. La radiographie a révélé la présence de 32 plombs de chasse dans la tête. Le numéro de bague a permis de reprendre l'histoire de ce phoque. Découverte le 23 Juillet 1993 sur les côtes belges, elle a été confiée à la crèche de Pieterburen. Après 201 jours de soins, elle a été relâchée dans la mer des Wadden le 8 Février 1994. Elle a été identifiée (photo-identification) le 23 Avril 1994 en Baie de Somme. Identifiée 69 fois entre Avril et Août, elle était régulièrement observée dans des groupes de Phoques composés de Le Masqué, Saturne, Rémy et d'autres et a été photographiée en Août parmi le groupe des Phoques autochtones de la Baie. Sa réhabilitation avait été un succès avant qu'un acte de malveillance ne vienne tout gâcher.

Figure 2 : évolution des effectifs (maxima de l'année) entre 1986 (Octobre) et 1994



**- Le suivi du relâcher en Baie de Somme de 3 jeunes Phoques veaux-marins soignés et émancipés au Centre de Recherche et de Réhabilitation des Phoques de Pieterburean (NL)**

Le 19 Avril, 3 jeunes Phoques ont été relâchés dans le port de Saint-Valéry-sur-Somme. Deux, Gilles et Noël, avaient été récupérés près de Dunkerque, le troisième, Rémy, était né en Baie de Somme en Juillet 1993, il avait été retrouvé séparé de sa mère au 6e jour. Mis en soins à la crèche de Pieterburen, leur réhabilitation a fait l'objet d'un contrat d'étude avec le Ministère de l'Environnement, ce qui permettait un suivi avec un poste salarié pendant six mois.

Les jeunes Phoques ont été marqués à la nuque par coloration du pelage. Ils ont été relâchés sur une berge, face au reposoir utilisé par les quatre phoques Gamma, T-Zéro, Le Masqué et Saturne qui avaient passé l'hiver dans le port. Le public était nombreux ce jour-là (environ 250 personnes).

Comme nous le souhaitions, des contacts ont eu lieu rapidement entre les deux groupes d'animaux.

Le suivi a bénéficié de 125 jours d'observations, totalisant 1 083 H 30 de séances d'observations ; les séances regroupant régulièrement plusieurs observateurs ont permis une pression d'observation de 2 618 H 40.

Pendant l'été, les phoques Rémy et Gilles ont été identifiés à de nombreuses reprises dans les groupes de Phoques autochtones ; le phoque Noël a, lui, disparu dès le lendemain du relâcher.

Ce suivi a reçu la visite pendant trois jours, de deux étudiantes américaines effectuant un séjour d'études en Europe et d'un scientifique écossais qui est resté deux semaines parmi nous.

### **- Les expertises de femelles en gestation**

Depuis 1989, John de BOER, garde-côte des Réserves Naturelles du Waddensee, partage avec nous son expérience et nous transmet ses connaissances. Grâce à lui, le statut de colonie reproductrice de la colonie a pu être confirmé. Le dénombrement et l'identification précoce des femelles en gestation permet une prévision du nombre de naissances à venir.

Les contrôles effectués en Mai et Juin ont confirmé la présence de deux femelles en gestation.

### **- Le suivi des femelles en gestation**

Il s'est fait du 10 Juin au 9 Juillet. Utilisant les informations de l'expertise, cette action consiste à repérer précocement les secteurs fréquentés par les femelles car celles-ci doivent se séparer du groupe peu avant la mise-bas. Elle permet aussi de déceler toute anomalie pouvant survenir en fin de grossesse et notamment, une mise-bas prématurée. Phénomène qui est décrit comme étant la conséquence de la pollution et que l'on peut suspecter dès lors que la colonie connaissait des problèmes de reproduction ces 20 dernières années.

Les dates de naissances admises pour l'espèce, étant du 15 Juin au 15 Juillet, il est important d'observer très précocement le couple mère-jeune pour assurer rapidement un périmètre de "non-dérangement" de la zone d'allaitement.

Enfin, la présence sur le terrain permet d'établir, tôt en saison, des contacts avec la population des petits pêcheurs locaux. Cette année, un document spécifique a été distribué à ces petits pêcheurs ; les zones fréquentées par les Phoques y étaient clairement définies ; l'importance du respect de la tranquillité pendant la période d'élevage y était expliquée. Une grande majorité des usagers a bien perçu le problème évoqué.

Les relations qui se sont installées entre les pêcheurs et les intervenants de PICARDIE NATURE sont très prometteuses pour l'avenir car Phoques et petits pêcheurs peuvent vivre sur les mêmes territoires.

Le suivi totalise 36 séances d'observations cumulant 144 heures de terrain. Les femelles gestantes ont été observées 12 fois. 7 séances ont permis la reconnaissance individuelle des femelles. 13 bénévoles ont assisté le permanent sur le terrain.

### - La surveillance estivale de la colonie

Elle a eu lieu du 10 Juillet au 31 Août soit 53 jours. Son objectif est de limiter l'impact de la forte pression touristique estivale en réduisant au maximum les dérangements. Cette réduction est de 50 %. 6 surveillants se répartissent par équipes de 2 sur les estrans Nord et Sud de l'estuaire (équipe terrestre) et sur le chenal principal (équipe zodiac). 13 surveillants bénévoles, en majorité étudiants, provenant des départements 80, 68, 69, 62, 73, 60, 78, 26, 44, 37 et 59, ont participé à 64 séances de présence sur le terrain, accumulant ainsi une pression de contrôle de 1 342 heures.

Cette année, le groupe principal de Phoques était installé sur les berges du chenal Sud. Ce chenal est le seul balisé pour la navigation. 2/3 des dérangements constatés sont d'origine maritime. Les Phoques ont été mis à l'eau 40 fois (contre 34 en 1993). 56 interventions des surveillants ont permis d'éviter des dérangements (contre 34 en 1993). Pendant cette période, deux mises-bas ont eu lieu, l'allaitement et l'élevage des 2 jeunes a pu se dérouler jusqu'au sevrage. Une des mère était porteuse d'une bague hollandaise jaune. Son jeune a été identifié au cours d'une mission comme étant une femelle (Longue vue NIKON ED 60X114).

### - L'étude écoéthologique - Programme 1

Destinée à évaluer l'impact des activités humaines sur le comportement des Phoques, elle a pu être menée grâce à des fonds européens et à la compétence de Corinne di TRANI, maintenant docteur en éthologie. Les résultats ne sont pas encore publiés.

### - L'étude écoéthologique - Programme 2

Elle a été menée par une étudiante en maîtrise de SN, Aleth RENARD. Elle était destinée à mieux connaître la fréquentation des Phoques dans les ports de la Baie de Somme. Les résultats ne sont pas encore publiés.

### - Le stage de formation aux premiers soins

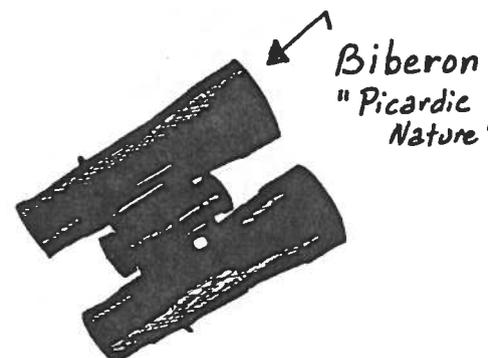
Destiné à améliorer la prise en charge des Phoques échoués sur nos côtes, il a eu lieu à la crèche pour Phoques de Pieterburen. Les bénéficiaires ont été les personnes susceptibles d'intervenir rapidement sur la côte picarde ainsi que les collègues de Normandie et du Nord et le Docteur François MOUTOU, épidémiologiste au Laboratoire Central de Recherches Vétérinaires de Maisons-Alfort et Président de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères.

- Le programme (ou comment mettre une sonde gastrique à un jeune Phoque en conservant ses doigts )

Plus sérieusement :

- Application du protocole de réhydratation ;
- Autopsie ;
- Connaissance générale des pathologies ;
- La protection des Phoques en Hollande ;
- Les espaces protégés ;
- Pratiques quotidiennes d'un garde-côte.

Ce stage a également bénéficié de fonds européens.



## **- Le document d'information**

Ce document a été édité en 4 000 exemplaires. Son but est d'expliquer au grand public la présence de Phoques sur nos côtes, d'informer sur les aspects sensibles de sa biologie et de faire connaître le réseau de prise en charge des Phoques échoués.

## **- Le cycle de conférences sur les Phoques de la Baie de Somme**

Sur 12 conférences, 10 ont bénéficié au jeune public (291 enfants) et 2 à des adultes (65 dont 12 enseignants et éducateurs).

## **- L'exposition**

L'exposition sur les Phoques a été présentée :

- à la Bibliothèque d'Amiens
- à la Station d'études de Saint-Valéry pendant la période estivale. En 24 jours, 3000 visiteurs ont été accueillis.

## **En satellite du programme initialement prévu, on peut noter:**

- une communication à l'Assemblée Générale de la Coordination Mammalogique du Nord de la France ;
- une communication au 18<sup>e</sup> colloque de la Société Française pour l'étude et la protection des mammifères. Le thème du colloque était : "Protéger les mammifères ! A quel prix ?" ;
- une communication au 22<sup>e</sup> symposium de l'European Association for Aquatic Mammals qui s'est déroulé à Kolmarden en Suède.

## **Sur le plan médiatique, nos activités ont suscité :**

- 4 interventions télévisées dont une participation au magazine "Evasion" sur France3 et une autre pour le magazine "Echos de France" de la Télévision Nationale Autrichienne ;
- 4 interventions Radios ;
- 6 articles de presse écrite dont "Le Progrès de Saône et Loire" et "La Voix du Nord".

Philippe THIERY et Alain WILLIAM

## **REMERCIEMENTS :**

Les différentes actions de ce programme ont été coordonnées par : Laurent GAVORY, Brigitte CHEVALIER, Gérard DELOISON, Pierre et Josette DOLPHIN, Philippe THIERY.

Les principaux intervenants sur le terrain ont été : Alain WILLIAM, Corinne di TRANI, Aleth RENARD, Richard MONNEHAY et les surveillants bénévoles.

Les partenaires financiers ont été : l'Etat, la Région, le Département, l'AUEFP, le WWF, l'Université de Picardie, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, la Fondation Nature et Découvertes, la Fondation Ushuaïa.

Que tous soient associés à cette présentation.

# CALENDRIER 1994 DES ACTIONS POUR LA PROTECTION DE LA FAUNE CONTRE LES DESTRUCTIONS VOLONTAIRES.

Par Xavier COMMECY

*Comme chaque année ou presque, nous vous faisons ce bilan que vous validez régulièrement en A.G. et qui montre que sans cesse et de façon rituelle nous sommes obligés de démontrer les mêmes idées pour essayer de sauver la faune sauvage non protégée de nos milieux naturels (milieux qui bien entendu demandent eux aussi à être protégés et Pic. Nat. le fait aussi ainsi que les actions de protection d'espèces rares et menacées)*

Comme chaque année ai-je commencé... et pourtant, quelque chose a changé cette année : alors que je vous rappelais que nos interventions tendaient à montrer que c'était de façon illégale que les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse au gibier d'eau étaient prises, nous sommes obligés d'admettre que maintenant ce n'est plus vrai!... Oh rassurons nous, les oiseaux n'ont pas changé leurs modes de vie, c'est la loi qui a changé... Maintenant il a été inscrit que les oiseaux ne migraient pas avant le 1 Mars et pouvaient donc être tirés en février, qu'on se le dise. Au fait, les a-t-on prévenus ? depuis le temps qu'ils migraient dès la fin Janvier, il va falloir qu'ils s'habituent et modifient leurs habitudes. Comment en est-on arrivé à cette situation absurde?

Je vous propose un calendrier des événements 1994.

- 19 Janvier 1994 : la cour européenne de justice, sur demande du tribunal administratif de Nantes (submergé comme celui d'Amiens par des interventions similaires aux nôtres chaque année sur le même problème de fermetures de la chasse au G.E. en période de migrations, chasse qui est légalement interdite), précise la directive européenne de protection des oiseaux et confirme que la protection des oiseaux doit être complète pendant leur migration pré-nuptiale. (Pic. Nat. 62 p. 19). C'était pour nous une victoire, non contre les chasseurs mais pour les oiseaux.

Mais, ainsi que nous le craignons, le Ministère de l'Environnement (sic) ne s'avouait pas vaincu et contre-attaquait sur deux points :

Au niveau national et au niveau européen.

Au niveau national : c'est la triste date du 25 Juin (loi parue le 13 juillet) où les députés français, sans un mot sur la biologie des espèces, considérant uniquement leurs intérêts électoraux immédiats, décident que les oiseaux ne migreront plus avant le 1 Mars et peuvent donc être chassés en février; sachant que cela est contraire aux directives européennes, cette loi n'était donnée que comme une anticipation de la modification de la directive européenne à venir. Sans préciser que seule la France réclame cette modification. (Picardie Nature 65 p. 9-10); Ainsi, nos recours antérieurs, régulièrement gagnés ne sont plus possibles, la loi a changé; habile, non ?

Pour essayer d'éviter cette loi, Picardie Nature en association avec d'autres, a fait paraître dans des journaux nationaux (Le Monde, Le Point, Libération...) cette "publicité" et participé à l'élaboration de documents scientifiques ... dont on sait qu'ils n'ont même pas été pris en considération.



Au niveau européen : Désireux de voir modifiée la directive qui protège les oiseaux, le gouvernement français met en place un conseil scientifique où le représentant français (le comité ORNIS) est composé des seuls membres de l'O.N.C. dont les conclusions sont refusées par l'ensemble des naturalistes indépendants de France) est chargé de proposer la modification souhaitée. Les associations nationales de protection de la nature réagissent : rencontres avec les membres de la commission chargée du problème, avec les élus européens, français et étrangers de tous bords ; il y a urgence car du 1 Janvier 1995 au 31 juin 1995, la France préside l'U.E. et dirige le calendrier ; on aura deviné que l'état français presse à la modification pendant cette période, le pays président et hôte du sommet semestriel a toujours droit à voir ses petits souhaits exaucés (pour ceux qui pensent encore que l'écologie n'a rien à voir avec la politique, cette année 94 devrait les faire réfléchir). C'est dans ce cadre que nous vous avons demandé de signer une pétition en direction du parlement européen (et vous avez été bien peu à le faire!)

Bonne nouvelle ?, les contacts de la fin 94, ont permis de faire prendre conscience aux européens de la position très partielle du gouvernement français et font retarder l'examen de la demande française, mais attendons.

Autre bonne nouvelle : le 22 Septembre, le C.E.S. européen se prononce contre la demande française et réaffirme la nécessité pour la sauvegarde des oiseaux de cesser toute chasse au 31 Janvier. Localement, Picardie Nature, membre nommé par les Préfets des C.D.C.F.S. a organisé et effectué le boycott de ces commissions tant que leur fonctionnement sera ce qu'il est actuellement et que les thèses biologiques ne sont pas examinées et discutées. Plus de 80 départements français ont suivi ce mouvement et cela a été ressenti comme un échec par le ministre et donné lieu à quelques interventions médiatiques...mais bien peu localement.

- 9 Décembre 1994, lors de la discussion de la loi de protection de la nature au parlement européen, un amendement proposait de supprimer les espèces protégées et de permettre leur régulation selon des modalités précises; là encore, courriers, rencontres... l'amendement a été retiré; ouf.

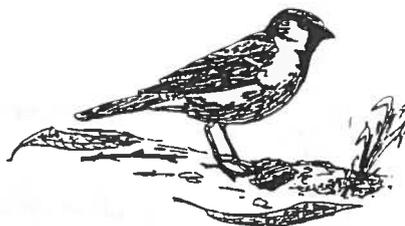
Au bilan, localement ou en association avec d'autres au sein de notre fédération, une grave défaite pour la nature, des motifs d'espoir et... d'autres batailles en perspectives; si je peux déflorer l'actualité 95 :

- 1er Janvier 1995, les pièges à mâchoires sont interdits en France (mais pas tous les pièges) et jusqu'au dernier jour il a fallu maintenir la pression auprès de Mr BARNIER car les chasseurs refusent totalement cette mesure et continuent à réclamer son abrogation.

Plus grave:

- 20 Février 1995, le gouvernement ne lâche pas son envie de faire modifier la directive européenne de protection des oiseaux et change habilement son texte, car pris à son propre jeu (il était proposé de faire un bilan au bout de deux ans selon "l'état de conservation" des espèces chassables; les premiers bilans montrent que 28 espèces chassables sont en mauvais état... et il faudrait les protéger! alors, vite, urgence, on parle maintenant d'un bilan selon les "tendances d'évolution des effectifs"; en clair, une espèce en danger dont on ne compte plus que 1000 couples en l'année n si on trouve 1001 couple en l'année n+1, montre une tendance positive de l'évolution de ses effectifs et peut continuer à être chassée... tant pis si elle est toujours en mauvais état de conservation.

1995 nous montrera comment cela évoluera.



## BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 1994

Je commencerai mon intervention en remerciant vivement, au nom du conseil d'administration Régis DELCOURT pour avoir tenu depuis 1980 la trésorerie et la comptabilité de l'association. Par son abnégation et la régularité de son travail, malgré les difficultés de cette tâche, il a su montrer le sérieux de notre association auprès de nos créanciers et présenter des comptes irréprochables auprès des adhérents et des organismes qui nous subventionnent. Il a présenté au travers des comptes financiers, le dynamisme toujours en progression de notre association.

Nous tenons de nouveau à le congratuler et à l'assurer de notre parfaite déférence.

### Quel est le rôle du trésorier?

Depuis Charlemagne, les organisateurs, les décideurs ont toujours eu recours à la comptabilité. Le trésorier comptable dans l'association c'est l'intervenant financier des relations entre l'association et l'extérieur. Il a pour objectif de saisir les faits et de les quantifier, il établit alors, par rapport à un point de départ, vers le futur, une construction prévisionnelle à partir des données actuelles qui devront être exploitées car elles fournissent un support d'observations et d'études dans l'entité économique individualisée de l'association.

Après ce rappel historique sur l'utilité d'une comptabilité dans toute société, je vais vous présenter le **compte de résultat de l'année 1994** dans lequel figurent les recettes et les dépenses de l'association qui peuvent servir de comparaison sur l'évolution des actions entreprises.

Le compte d'exploitation ne reflète pas forcément la dynamique de l'association.

Je vous présenterai ensuite le **bilan** qui est un document de synthèse qui traduit la situation patrimoniale de l'association. Ce patrimoine se compose de l'**actif** qui est constitué de biens financiers et monétaires et de biens corporels. Le **passif**, lui, est constitué des capitaux propres et des dettes à court et moyen terme.

Le bilan indique donc la provenance des ressources dont l'association dispose et l'emploi qu'elle en fait. L'équilibre financier de l'association résulte de cette confrontation permanente entre la liquidité des actifs et l'exigibilité des dettes

## RAPPORT FINANCIER

En 1994, notre budget présente une augmentation de 21 % sur celui de 1993.

Ce pourcentage fournit un support d'observations sur l'entité économique individualisée de l'association, c'est-à-dire sur l'évolution des actions entreprises. Il se présente également une gestion financière saine et efficace. Vous trouverez ci-dessous le compte de résultat dans lequel figure les recettes et les dépenses, mais ne reflète pas la dynamique de l'association.

Par contre le bilan, qui est un document de synthèse, traduit la situation patrimoniale de l'association. Il indique la provenance des ressources dont l'association dispose et l'emploi qu'elle en fait. L'équilibre financier de l'association résulte de cette confrontation permanente entre la liquidité des actifs et l'exigibilité des dettes. La lecture de ses documents à toujours un aspect rébarbatif pour les protecteurs de la nature, qui ne perçoivent que les actions de protection réussies.

Malheureusement, l'argent est toujours là pour nous rappeler la réalité, aussi une simple lecture vaut mieux qu'un long exposé. Notre confiance dans l'avenir repose sur le fait que nous disposons d'une volonté inébranlable capable de livrer ce combat et cela depuis 25 ans.

Notre but est toujours plus d'interventions et notre réussite ne peut-être complète que si notre action contribue à valoriser les hommes avec la nature sans laquelle rien n'est possible.

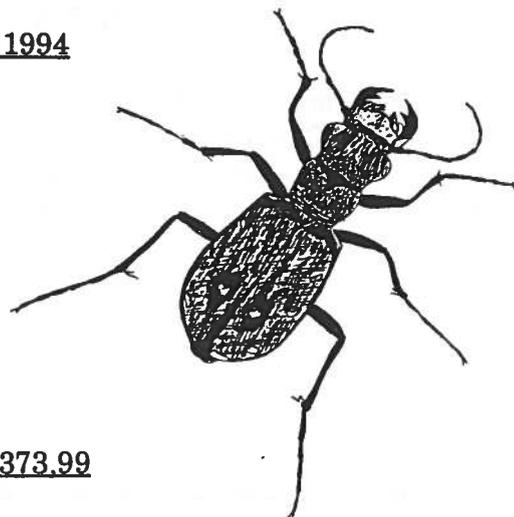
Le Trésorier, Pierre DOLPHIN

## COMPTE DE RESULTAT 1994

### - Charges d'exploitation

#### DEPENSES PHOQUES

Suivi estival	56416,15
Suivi femelles en gestation	6181,85
Suivi relâché jeunes phoques	43259,16
Suivi Ecoethologique	4605,00
Divers	988,34
Publications	2923,49
<b>TOTAL</b>	<b><u>114373,99</u></b>



#### CENTRE DE SOINS

Nourriture	1352,30
Pharmacie	18,60
Déplacement	520,00
Divers	16,20
Ramassage	66,80
<b>TOTAL</b>	<b><u>1973,90</u></b>

#### FOURNITURES ADMINISTRATIVES

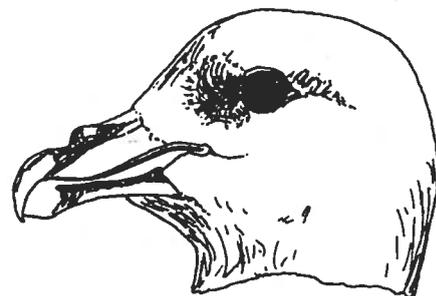
Fournitures de bureaux	3893,84
Photocopie	10473,82
Entretien bureau	249,35
Annonces insertion	160,00
Abonnements	1353,00
Timbres	9365,70
Téléphone	10686,13
Catalogues et imprimés	4574,40
<b>TOTAL</b>	<b><u>40756,24</u></b>

MISSIONS ET RECEPTIONS	3384,05
TABLE DE PRESSE	7078,20
LOCATION IMMOBILIERE	2919,90
ASSURANCES	3401,31
VACATIONS ANIMATIONS ETUDES	14030,90
PUBLICATION PIC NAT	15735,24
EXPOSITIONS	4747,98
COTISATIONS ET DONS	5418,70
FRAIS DE CONTENTIEUX	5342,00
CHARGES DE PERSONNEL	209252,26
DOTATIONS AMORTISSEMENT	50289,00
CHARGES FINANCIERES ET AUTRES	270,95
CHARGES EXECPTIONNELLES	9713,77

331584,26

SOLDE CREDITEUR (Bénéfice) 17950,48

**TOTAL GENERAL 506638,87**



Pétrel Fulmar.

## Produits d'exploitation

### PRODUCTION VENDUES

Etudes	28360,00
Prest/Serv (Anim Expo)	3835,00
Table de presse	19678,00
Produits d'activités annexes	2573,40

TOTAL 54446,40

### SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Conseil Général	39333,50
Conseil Régional	48612,50
DIREN	120000,00
WWF	20000,00
CNASEA	102246,44
DDJS	7000,00
AGEFIPH	20000,00
ANPE	10000,00
FONJEP	33384,00

TOTAL 400576,44

REPRISES SUR PROVISIONS 5000,00 5000,00

### AUTRES PRODUITS

Abonnements	12230,00
Cotisations	20750,00
Dons	1802,94

TOTAL 34782,94

PRODUITS FINANCIERS(Sicav) 4962,37 4962,37

### PRODUITS EXCEPTIONNELS

Recours en justice 6870,72 6870,72

TOTAL GENERAL 506638,87



# BILAN FINANCIER 1994

## ACTIF

### ACTIF IMMOBILISE:

Immobilisations corporelles  
(matériel, mobilier) 215 896,28 F

Amortissement: 94 323,00 F

Valeur nette des immobilisations: 121 573,28 F

### ACTIF CIRCULANT:

Stock de marchandise  
(table de presse) 9 172,20 F

Créances 166 197,56 F

valeurs mobilières  
(SICAV) 94 742,16 F

Disponibilités  
(CCP)(caisse) 94 430,89 F

### COMPTE DE REGULARISATION:

charges constatées d'avance  
(assurances) 1 942,39 F

**TOTAL GENERAL 488 058,48 F**

## PASSIF

### CAPITAUX PROPRES:

Fonds associatif 184 620,00 F

Report à nouveau 159 778,39 F

Résultat de l'exercice 94: 17 950,48 F

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provision pour risques: 21 480,00 F

### DETTES:

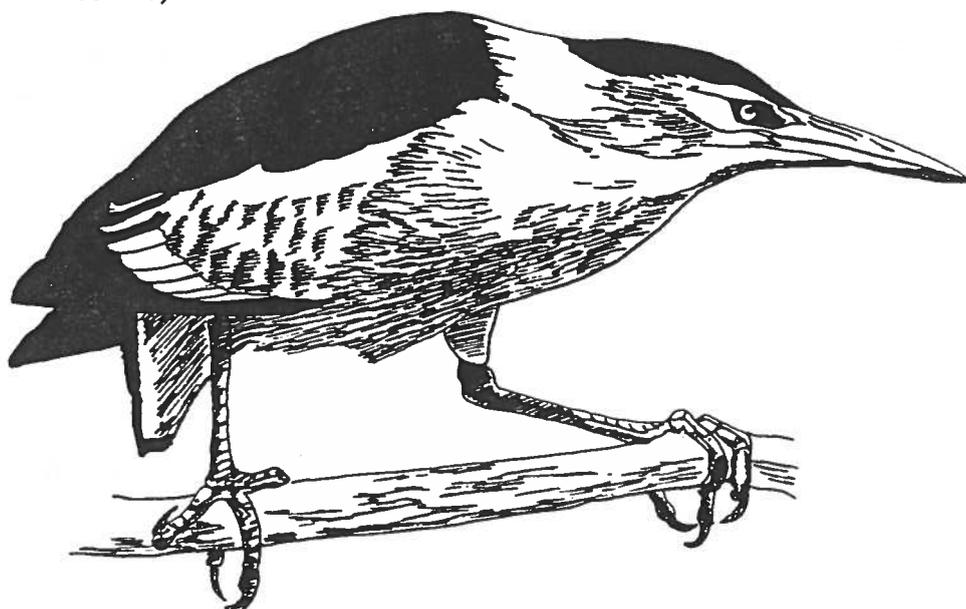
Dettes fournisseurs et  
comptes rattachés: 66 063,77 F

dettes fiscales et sociales: 20 310,70 F

### COMPTE DE REGULARISATION:

Produits constatés d'avance: 17 855,14 F

**TOTAL GENERAL : 488 058,48 F**



# BUDGET PREVISIONNEL 1995

Deux projets importants sur le plan financier se dégagent d'un budget prévisionnel reprenant pour l'essentiel les actions habituellement réalisées ces dernières années. Il s'agit de la protection de la colonie de Phoques de la Baie de Somme et d'un projet d'étude de faisabilité de sentiers de découverte de milieux naturels. Ces deux dernières opérations représentent une part considérable de notre budget. Elles ne seront réalisées que si nous obtenons les garanties financières de la part des organismes qui nous subventionnent, afin de ne pas mettre en péril la trésorerie de l'association.

Patrick THIERY

## RECETTES

cotisations	22 000
abonnements	13 000
table de presse	20 000
contrats d'études	20 000
animations	4 000
remboursement C.E.S.	80 000
remboursement objecteur	27 000
actions en justice	4 000
projet global PHOQUE:	
subvention AUEFP	40 000
subvention Région	147 000
subvention Conseil général de la SOMME	66 000
subvention DIREN	20 000
FONJEP	30 000
soutien financier du WWF	50 000
projet CHEMIN NATURE:	
subvention Région	380 000
subvention DIREN	20 000
subventions	
cons. gén. SOMME	25 000
cons. gén. OISE	25 000
cons. gén. AISNE	25 000
Picardie-Nature	5 000
(action programmée sur deux années: 280 000 F en 1995 et 200 000 F en 1996)	

**TOTAL:** 823 000

## DEPENSES

achat matériel et équipements	3 000
grosses réparations et entretien matériel (zodiac...)	3 000
fournitures administratives	15 000
achats table de presse	3 000
charges du personnel (excepté le permanent pour les actions phoques):	
C.E.S.	80 000
objecteur de conscience	27 000
autres charges externes:	
location immobilière (garage pour zodiac...)	3 000
assurances	5 000
publications (Picardie-Nature, documents d'informations...)	19 000
frais postaux, téléphone	15 000
déplacements, missions	1 000
amortissement matériel	50 000
centre de soins	2 000
opération busards	1 000
actions en justice	1 000
projet global PHOQUES:	
formations à Pieterburen	40 000
surveillance estivale, expertise gestante, suivi de la colonie, poste d'un permanent et constitution d'une banque d'images vidéo	275 000
projet CHEMIN NATURE	280 000
(étude de faisabilité pour la réalisation de sentiers de découvertes, plaquette de présentation)	480 000 F répartis sur deux ans

**TOTAL :** 823 000

## Bilan du centre de soins pour l'année 1994

Vous trouverez ci-dessous deux tableaux récapitulatif des oiseaux accueillis et soignés au centre de soins situé à Saveuse. Certains ont bénéficié d'une réadaptation au vol dans la grande volière installée depuis deux ans chez Mr et Mme PEGUET à Bacouel.

Le nombre d'oiseaux recueillis est sensiblement constant d'une année sur l'autre. En revanche le pourcentage d'oiseaux relâchés est en augmentation, il représente cette année la moitié des oiseaux soignés au centre de soins.

Les Rapaces diurnes paient encore un lourd tribut à la chasse tandis que les Rapaces nocturnes continuent d'être victimes de la route.

Centre de SOS OISEAUX PICARDIE

ANNEE 1994

→ Responsable : J.M. THIERY

Adresse : 80730 SAVEUSE.

Espèces	Devenir	MORTALITE				Infirmes Définitifs	Relâchés	Total :
		Mort accueil	Mort de 24 h	Mort de délai	Euthanasiés			
PETREL FULMAR							1	1
FOU DE BASSAN							1	1
HERON CENDRE			2		2			4
CYGNE TUBERCULE			1				2	3
CANARD CHIPEAU							1	1
CANARD COLVERT							1	1
BONDREE APIVORE				1				1
BUSARD ROSEAUX					1		2	3
BUSARD ST MARTIN				1				1
EPERVIER EUROPE				3			2	5
BUSE VARIABLE				1	4		9	14
FAUCON CRECERELLE			2	3	4		5	14
FAUCON SACRE							1 Rendu	1
POULE D'EAU					1		1	2
MOUETTE RIEUSE				1			4	5
GOELAND ARGENTE			1				1	2
GUILLEMOT TROIL			2	3			2	7
CHOUETTE EFFRAIE			3	1	3		3	10
CHOUETTE CHEVECHE							1	1
CHOUETTE HULOTTE				3	1		11	15
HIBOU MOYEN DUC				1	2		2	5
PIE BAVARDE							1	1
CHOUCAS TOURS				1				1
CORBEAU FREUX				1	1			2
CORNEILLE NOIRE							2	2
<b>TOTAL :</b>			<b>11</b>	<b>20</b>	<b>19</b>		<b>53</b>	<b>103</b>

Causes de destruction Espèces	Indét.	Chasse	Route	Désair.	Fils élec. Barbelés	Piège	Empoison.	Autre	Total :
PETREL FULMAR	1								1
FOU DE BASSAN								1 Pollution	1
HERON CENDRE	1	2				1			4
CYGNE TUBERCULE		1			1			1 Plumes coupées	3
CANARD CHIPEAU					1				1
CANARD COLVERT	1								1
BONDREE APIVORE								1 Imprégnée	1
BUSARD ROSEAUX		1		2					3
BUSARD ST MARTIN	1								1
EPERVIER EUROPE			1		3			1 Fenêtre	5
BUSE VARIABLE	7	4	1	1 (mutilée)		1			14
FAUCON CRECERELLE	3	2	4	3	1			1 Volet	14
FAUCON SACRE								1 Echappé	1
POULE D'EAU	1				1				2
MOUETTE RIEUSE	1							4 Diarrhée	5
GOELAND ARGENTE	1						1		2
GUILLEMOT TROIL								7 Pollution	7
CHOUETTE EFFRAIE			8	1			1		10
CHOUETTE CHEVECHE			1						1
CHOUETTE HULOTTE	1		5	8				1 Serre dans le menton	15
HIBOU MOYEN DUC			5						5
PIE BAVARDE				1					1
CHOUCAS TOURS								1 Cage	1
CORBEAU FREUX		2							2
CORNEILLE NOIRE				1				1 Plumes coupées	2
<b>TOTAL :</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>25</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>103</b>



## ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MARS 1995

Ce dimanche 19 Mars, environ 90 adhérents étaient présents salle Dewailly dont 66 électeurs. 74 personnes avaient donné procuration.

Nombre total de votants: 140 (quorum atteint)

### Approbation des différents bilans présentés:

Le bilan moral, les rapports d'activités et financier ont été adoptés à l'unanimité.

### Le conseil d'administration pour l'année 1995

Lors de l'assemblée générale, les administrateurs sortants ont été reconduits à leur poste. A la suite du départ de Jean-Marie THIERY de sa fonction de président et de son poste d'administrateur, le nouveau conseil d'administration se compose ainsi:

Président: Laurent GAVORY

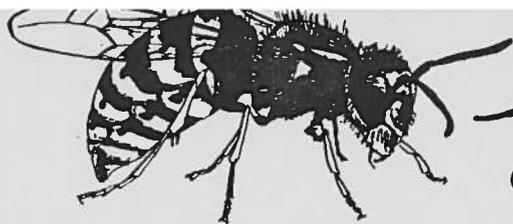
Vice-Présidents: Bernard COUVREUR et Patrick THIERY

Trésorier: Pierre DOLPHIN

Secrétaire: Josette DOLPHIN

Régis DELCOURT, Gérard BAUDRY, Gérard DELOISON, Charles DANCOISNE, Chantal PEGUET, Brigitte CHEVALIER, Christophe HOSTEN, Cédric LOUVET, Xavier COMMECY et Philippe THIERY.





Venez butiner avec Picardie Nature !

## CALENDRIER

- Dimanche 28 Mai Découverte des orchidées et autres plantes en Haute vallée des Evoissons. Rendez-vous à 10 h 15 devant la mairie d'ERAMECOURT (près de la D901 Grandvilliers / Poix de Picardie). Repas tiré du sac.
- Dimanche 4 Juin Découverte de la Vallée de la Selle à vélo. Parcours d'environ 40 km sur de petites routes de campagne. Rendez-vous à 9h30 sur le parking de la mairie de CONTY (20 km au Sud d'AMIENS). Repas tiré du sac, retour vers 17h00
- Dimanche 18 Juin Visite de l'exploitation d'agriculture biologique de Charles et Pierre DANCOISNE à VOYENNES (entre NESLE et HAM). Rendez-vous à 10 h 00 devant la maison de Charles DANCOISNE à VOYENNES. Repas tiré du sac, jus de pomme bio à volonté.
- Dimanche 25 Juin Sortie de découverte de la plaine maritime picarde en collaboration avec le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Rendez-vous à 10 h 00 à la gare de NOYELLES/MER. Découverte des différents milieux, observation des oiseaux. Durée : la journée ; Repas tiré du sac.
- Dimanche 16 Juillet Découverte de la Vallée des Evoissons. Parcours d'environ 50 km sur de petites routes de campagne. Rendez-vous à 9 h30 au camping de FAMECHON (entre CONTY et POIX, à 25 km au Sud d'AMIENS). Repas tiré du sac, retour vers 18 h.
- Dimanche 17 Septembre Sortie d'observation des oiseaux dans la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. Rendez-vous à 9 h 30 sur le parking de la Maye (2km au Nord du CROTOY). Durée : la journée ; Repas tiré du sac.
- En préparation : 7 et 8 Octobre - Participation à la Journée Mondiale de l'Oiseau.

### "Opération Busard"

◇ Jeudi 8 Juin 95 à 19h00 :

*Devant l'Eglise de Vignacourt  
(15 km au nord/nord-ouest d'Amiens)*

◇ Jeudi 15 Juin 95 à 19h00 :

*Place de l'Eglise de Lamaronde  
(près de Poix, 30 km au sud-ouest d'Amiens)*

◇ Mardi 20 Juin 95 à 19h00 :

*Place de l'Eglise de Crèvecoeur-le-Grand  
(40 km au sud d'Amiens)*

**Les Busards ont besoin de vous !**

